

lvZy_30.1_eleve

leçon 34, 35

Présent

Passé composé

Imparfait

Plus que parfait

Futur simple

Futur antérieur (j'aurai soumis)

Conditionnel présent

Conditionnel passé

Subjonctif présent

Subjonctif passé

Passé simple

Les conjonctions subjonctives

Conjuguez les verbes au subjonctif.

1. Tu peux avoir ton diplôme à condition que tu (étudier) davantage.
2. Porte ce manteau pour que tu (avoir) n'..... pas froid.
3. Avant que je (être) en retraite, je travaillais dans la finance.
4. Arrêtons-nous quelques minutes afin qu'elle (pouvoir) se reposer.
5. Je vais me promener en attendant que tu (faire) les courses.
6. Il viendra en train à moins qu'il (prendre) le bus.
7. J'ai menti de peur que tu (vouloir) ne pas me croire.
8. Nous allons continuer de chercher jusqu'à ce que nous (trouver) une solution.
9. J'ai toujours trop chaud bien que vous (avoir) ouvert la fenêtre.
10. Je compte sur lui alors pourvu qu'il (tenir) sa promesse !

Les prépositions de temps

 **Complétez avec la préposition qui convient : depuis, dans, pendant, pour, en.**

1. Elle vit ici 12 ans avec son mari et ses enfants.
2. J'ai fait ce gâteau 20 minutes seulement.
3. Il part 2 semaines en stage en Espagne.
4. J'écoute de la musique que je travaille.
5. Il sera en vacances une semaine.
6. J'ai fait les courses, j'ai assez de nourriture une semaine.
7. À cause de la grève, j'ai attendu le train une heure.
8. qu'il est étudiant, il fait la fête tous les soirs.
9. J'ai pris un abonnement un an à la salle de sport.
10. Le TGV relie Paris à Lyon trois heures.
11. J'ai commencé mon régime deux jours seulement et j'ai déjà envie d'arrêter.
12. Je déteste au cinéma quand des personnes parlent le film.

Accord des jours de la semaine ?

1. Les jours de la semaine s'écrivent « lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi, dimanche ».

2. Les jours de la semaine s'écrivent avec une minuscule.

Pas de majuscule : Jeudi → jeudi

Exemples :

Nous sommes venus vous rendre visite le lundi 20 septembre.

Le dossier doit être envoyé avant le mardi 30 mars.

3. Les jours de la semaine sont **des noms communs**, il faut un S au pluriel.

Exemples :

tous les lundis
tous les mardis
tous les jeudis

všechny

Attention ! Pas de S dans le cas suivant :



Je viens les mardi et **vendredi** de chaque semaine.

En effet, il faut comprendre ici qu'il n'y a qu'un mardi et un vendredi par semaine.

✂ Notons également que « chaque » est suivi du singulier.

Exemple :

Nous venons chaque mardi pour faire ce travail.

accord jours de
la semaine

Q1 : Complétez la phrase suivante :

« Nous recevons sans rendez-vous tous les _____. Les _____ de la semaine sont consacrés à l'accueil sur rendez-vous ».

1. lundis et mardis / jeudis et vendredis
2. lundi et mardi / jeudis et vendredis
3. lundis et mardis / jeudi et vendredi
4. lundis et mardi /jeudis et vendredi

Q2 : Complétez la phrase suivante :

« Je travaille tous les _____ . »

1. dimanche
2. dimanches

Q3 : Complétez la phrase suivante :

« Ils viennent faire un tour d'inspection chaque _____ . »

1. lundi
2. lundis

Q4 : Complétez la phrase suivante :

« Les _____ de la semaine sont consacrés à l'accueil sur rendez-vous. Le secrétariat est ouvert sans rendez-vous tous les _____ « .

1. lundis et mardis / jeudis et vendredis
2. lundi et mardi / jeudis et vendredis
3. lundis et mardis / jeudi et vendredi
4. lundis et mardi /jeudis et vendredi

Q5 : Complétez la phrase suivante :

« Nous sommes ouvert au public les _____ et _____ de chaque semaine. »

1. lundi et mercredi
2. lundis et mercredis



► **SUJET 2**

DES DROITS POUR LES BÊTES ?

[...] Plusieurs associations de défense des animaux défendent le principe d'un droit applicable aux autres espèces que la nôtre, voire d'une « personnalité juridique » de l'animal. [...] Or, dans toutes les démocraties modernes, les droits s'accompagnent de devoirs. Un citoyen bénéficiant de droits est aussi censé respecter la loi. Comment appliquerait-on ce principe aux animaux ? Considérons l'exemple du canard : cet animal futé et évolué mérite certainement des droits. Mais qu'en est-il de ses devoirs ? Peut-on accepter que cet oiseau migrateur survole les frontières et viole les espaces aériens sans passeport ni visa ? Si l'on accorde un tel droit au canard, les humains ne seront-ils pas fondés à réclamer la même liberté de circulation pour eux-mêmes ?

L'exemple n'est pas caricatural. Il illustre la difficulté, sinon l'impossibilité, à transposer à l'animal le droit et la loi, notions créées par et pour l'homme. Ce qui ne signifie nullement que les animaux n'ont pas droit à notre respect. [...]

Michel de Pracontal, *Le Nouvel Observateur*, 4-10 janvier 2007

